Projet de Délibération - Signature de la Charte pour l'Achat public durable

« L'Assemblée délibérante », réunie le … , sous la présidence de …,

Etant précisé en préambule :

>> que « La structure » est engagée dans des pratiques d'achats publics responsables

>> qu'elle est adhérente au réseau des acheteurs publics responsables de Nouvelle-Aquitaine (3AR) depuis …

>> qu'elle souhaite formaliser son engagement en matière d'achats publics responsables

>> que le Ministère de la Transition écologique et solidaire, dans le cadre du Plan national d'actions pour des achats publics durables 2015-2020, a rédigé une charte pour l'achat public durable, à valeur nationale, jointe à cette délibération.

>> que plusieurs adhérents du réseau 3AR se sont collectivement engagés à porter la signature de cette charte en délibération au sein de leurs structures respectives, à l'occasion de son Assemblée Générale du 5 juin 2018

Considérant que « l'Assemblée délibérante » de la « structure » a donné un avis favorable à la signature de cette charte

Décide d'autoriser « le représentant de la structure » à signer la charte pour l'achat public durable.